



Comment être régularisé quand on est entré en France sans papiers

Par **kaikea**, le **06/01/2008** à **15:13**

Une fois sur le sol français, quelles sont les procédures pour régulariser une personne entrée sans visa?

Par **chnobo**, le **06/01/2008** à **17:55**

bonsoir, moi je suis mariée avec un français depuis trois ans et je galère toujours. j'ai pas envie de rentrer au maroc et rester un an ou deux ans. et pourtant je suis ici depuis 14ans . j'espère que ma réponse vous aidera.

Par **Emmanuelle CERF**, le **07/01/2008** à **21:51**

Madame,
J'ai bien pris connaissance de votre demande.
Sachez qu'il n'existe pas de réponse type et que l'analyse doit être faite au cas par cas, chaque situation étant particulière.
Bien entendu, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.
Cordialement.

Emmanuelle CERF

Avocat au Barreau de Paris
62 rue de Caumartin - 75009 Paris
Tel. 01 46 08 41 93
Mob. 06 16 68 32 70
www.avocat-cerf.com
<http://emmanuelle.cerf.avocats.fr>

Par **kaikea**, le **08/01/2008** à **15:36**

Je vais tacher d'etre plus precis... Mon ami va entrer illégalement sur le territoire français, il est africain et je voudrais savoir quel serait le moyen ou les demarches les plus efficacesl pour lui obtenir des papiers rapidement.
si je peux lui trouver un travail par exemple, quelles seraient les procédures a effectuer?
Autre question: toujours si je trouve un travail avant d'entrer en france, peut elle obtenir des papiers? dans quels delais???

Par **chnobo**, le **08/01/2008** à **18:11**

rebonsoir, moi, je vous propose de se marier là bas et comme ça il rentrera légalement en france sinon il va galéré ici. moi, j'ai une promesse d'embauche,mariée trois ans,j'ai fé une formation mais la prefecture refuse de me donner mon titre de séjour. et si il vient ici,meme pour se marier,il va avoir du mal avec les nouvelles lois. voilà,j'espère que j'ai répondu a vos question. bonne soirée